



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE BASSE-TERRE

Session Ordinaire du 07 Octobre 2021

Délibération affichée

Le 19 OCT. 2021

N° d'ordre : 60/2021

Domaine d'intervention : 7.1/ Décision Budgétaire



Effectif du Conseil :	33
Présents :	26
Absents et Excusé(es) :	03
Procuration(s) :	04

L'an deux mil vingt et un le Jeudi sept du mois d'Octobre, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du premier Octobre 2021, s'est réuni dans le salon d'honneur de l'hôtel de Ville, sous la présidence du Maire **Monsieur ATALLAH André**.

La convocation a été affichée en Mairie, le 01 Octobre 2021.

PRESENTS : M. ATALLAH André, Maire ; M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint au Maire ; Mme. PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint au Maire ; M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint au Maire ; M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint au Maire ; Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint au Maire ; M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint au Maire ; Mme OTTO Julie, 8^{ème} adjoint au Maire ; M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint au Maire ; M. MIRRE Jocelyn ; Mme. LAQUITAINÉ Liliane ; Mme LESTIN Léna ; Mme LYSIMAQUE Maguy ; M. TABAR Patrice ; Mme RENE-GABRIEL Murielle ; M. FARIAL Harold ; M. MARCEL Didier ; M. PERAIN Franck ; Mme LINON Gladys ; Mme LACROIX Jénia ; M. REJON Philippe ; M. EUGENE-SALZEDO Willy ; M. PROCIDA Robert ; Mme GAUTHIERIOT Franciane ; Mme GUILLAUME Myriam ; Mme MONGE Dunia: **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme. RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint au Maire (procuration donnée à M. MIRRE Jocelyn) ; Mme JEREMIE Marie-louise (procuration donnée à M. FARIAL Harold) ; M. GEOFFROY Luidji (procuration donnée à M. CARRIERE Pierre) ; M. BROLIRON Jean-François (procuration donnée à Mme. GAUTHIEROT Franciane) : **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS : Mme MONLOUIS-NIRELLEP Maddy ; M. ISSA Jean-François ; Mme PENCHARD Marie-Luce : **Conseillers Municipaux**.

Les 26 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme OTTO Julie, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION PRENANT ACTE DE L'AVIS N°2021-0078
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2021
DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES (CRC)**

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Chambre Régionale des Comptes (CRC) lui a notifié l'avis rendu dans sa séance du 07 septembre 2021, concernant le Compte Administratif de 2020 et le Budget Primitif de 2021 (budget principal et budget annexe stationnement) de la Ville de Basse-Terre.

Aussi, en application de l'article L.1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, « les assemblées délibérantes sont tenues informés dès leur plus proche réunion des avis formulés par la Chambre Régionale des Comptes et des arrêtés pris par le représentant de l'Etat ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte de la communication de l'avis n°2021-0078 de la séance du 07 septembre de la Chambre Régionale des Comptes de Guadeloupe.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

DISPOSITIF DECISIONNEL LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

VU l'avis n°2021-0078 du 07 septembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes de Guadeloupe ;

VU la délibération n° 28/2021 du 19 Avril 2021 adoptant les Comptes Administratifs 2020 ;

VU la délibération n° 31/2021 du 19 Avril 2021 adoptant les Budgets Primitifs 2021 ;

APRES en avoir délibéré,

PREND ACTE

de l'avis n° 2021-0078 de la séance du 07 Septembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes de Guadeloupe.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le **18 OCT. 2021**

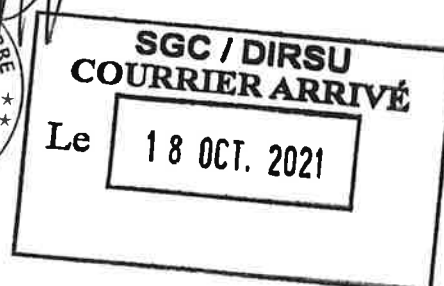
L'affichage *et/ou* la publication le **19 OCT. 2021**

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le **19 OCT. 2021**

Le Maire

André ATALLAH



Fait à Basse-Terre le

12 OCT. 2021

Le Maire

André ATALLAH

